

*L'époque choisie pour le jeûne du Carême* l'a été d'abord parce que le printemps étant époque où fermentent tous les appétits et toutes les passions dérégées du cœur, il n'y a rien qui les refrène comme la pratique du jeûne. En second lieu parce que la Passion du Sauveur précédant immédiatement sa Résurrection, il était convenable que le temps où le jeûne quadragésimal nous était imposé coïncidât avec le temps où le Sauveur a souffert pour nous. En troisième lieu, parce que de même que, sous l'ancienne loi, les Israélites se condamnaient à la souffrance en mangeant des laitues amères avant de manger l'agneau pascal, de même, et à plus forte raison, les chrétiens doivent-ils souffrir avant de se nourrir de la chair sacrée du Sauveur.

*Pendant la sainte quarantaine* l'Eglise pense et veut que nous formions tous ensemble, pendant ce temps, comme une armée pour repousser l'ennemi commun et rentrer en possession de nos âmes et de la grâce divine.

Le Carême a pour caractère général la tristesse : tristesse occasionnée par le souvenir des péchés pour lesquels on fait particulièrement pénitence et par la pensée de la Passion de Jésus-Christ dont on célèbre la mémoire.

Par suite de cette tristesse, l'Eglise maintient durant tout le Carême la suspension des chants de joie tels que : l'*Alleluia*, le *Gloria in excelsis Deo*, l'*Te Deum*, qu'elle a ordonné dès le Temps de la Septuagésime. Au temps de la Passion, elle s'interdira de plus le *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto*. Quant aux rites adoptés par l'Eglise pour le Temps du Carême, nous les étudierons quand ils se présenteront.

Voyons maintenant ce que doivent faire les chrétiens pour sanctifier le Carême. En imitation de la vie de Jésus dans le désert et pour répondre aux intentions de l'Eglise dans l'institution du Carême, les chrétiens doivent :

I. *Observer la retraite*, ainsi que fit notre Sauveur qui se réfugia dans le désert. Nous ne pouvons nous retirer comme lui dans un lieu inhabité, mais nous pouvons, du moins, éviter les réunions banales, les visites inutiles, les promenades de parade, et, en établissant ainsi autour de nous une espèce de solitude, nous pourrions rentrer au fond de notre cœur, pour converser avec Dieu, sonder notre âme et apprendre à nous mieux connaître.

II. *Pratiquer le jeûne*. Le Sauveur a pratiqué le jeûne ainsi que la retraite. Pratiquons nous aussi le jeûne et d'autant plus strictement que la bonté de l'Eglise y a apporté de plus grands adoucissements. La nécessité du jeûne se tire surtout de ce fait que le corps ayant eu part avec l'âme au plaisir du péché, il doit avoir sa part dans l'expiation. Quant à l'âme, elle aura sa part dans la pénitence en la faisant jeûner de ce qui lui plaît : les pensées d'orgueil et de luxure, les désirs d'ambition et de vengeance, et en lui infligeant des choses pénibles. Faisons donc pénitence par la souffrance du corps et la componction de l'âme pour faire notre